

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | SEPTEMBRE 2022



p.7 *Information municipale*
Le marché fait sa rentrée



p.8 *Animation de la ville*
**Journées européennes
du patrimoine**



p.9 *On parle de vous*
René gourdon, sculpteur



Edito

Alors que cette période de rentrée pourrait être morose, nous avons tous décidé de trouver une bonne raison de se réjouir et de l'aborder positivement. « La sérénité ce n'est pas être à l'abri de la tempête, mais être en paix pendant la tempête ».

Promouvoir la sérénité comme valeur éducative est un moyen d'aider notre jeunesse à affronter et résoudre les problèmes et les situations de la vie d'une manière plus positive, et devenir les adultes de demain.

Cela commence par une rentrée avec des effectifs en constante décroissance et un protocole sanitaire allégé nous permettant de renouer avec la vie associative. Nous devons cependant rester vigilants. Nos équipes périscolaire et restaurant scolaire restent mobilisées pour accueillir nos enfants dans des conditions de sécurité optimale, l'utilisation des modulaires étant opérationnelle depuis plusieurs mois. Cette dernière étant une solution transitoire, l'équipe municipale a mandaté une AMO pour la réorganisation et la réhabilitation des locaux de l'école Astrolabe et de la périscolaire pour adapter la structure à l'évolution des effectifs et aux enjeux de demain, en réponse au PCAET en matière de rénovation énergétique et environnementale, mais aussi du nouveau décret ZAN.

En matière de restauration, la commune pérennise sa dynamique sur la distribution de repas sain et équilibré pour tous en proposant un contenu de l'assiette au-delà de la loi Egalim et en initiant un travail d'éducation alimentaire et de réduction des déchets.

Dans ce contexte, le restaurant scolaire s'engagera le 1er octobre, lors d'une séance publique pour une alimentation plus durable, en rejoignant le système participatif de garantie Mon Restau Responsable®, et en présentant ses prochaines actions d'améliorations en termes de bien-être, d'assiette responsable, des éco-gestes et d'engagement social et territorial.

Parallèlement, nos équipes travaillent à l'amélioration permanente du temps d'accueil extra-scolaire et de la pause méridienne, temps charnière essentiel de la journée pour répondre au PET (Plan Educatif du Territoire), en proposant une offre attentive aux besoins de l'enfant, en favorisant le vivre ensemble, mais aussi en développant l'apprentissage à la vie citoyenne et au respect de l'environnement.

Nous proposerons tout au long de l'année en collaboration avec les directeurs d'école, des actions citoyennes et des temps forts en préparation de la mise en place d'un conseil municipal des enfants en juin 2023 et dans la pérennité de la transmission de nos valeurs républicaines et la mémoire de notre pays. Une première rencontre avec les enfants sera organisée avant les vacances de la Toussaint, suivi de la cérémonie de commémoration du 11 novembre et de l'organisation d'une réunion plénière en décembre, mais encore l'organisation d'un rallye citoyen avec une cérémonie d'ancrage à la commune par la plantation d'arbres pour nos enfants prenant leur envol vers le collège.

Vos élus s'engagent à transformer les contraintes rencontrées sur le terrain ou imposées par l'état en des opportunités pour préparer le Pallet de demain, et vous souhaitent une belle rentrée à tous.

Valerie BRICARD

Adjointe à l'enfance et la jeunesse, affaires scolaires et parentalité

Naissances

11/06	Menzo LE CHALLET	5 bis rue Saint-Etienne
14/06	Romy CLAVIER	18 rue des Mésanges
16/06	Ysaé FISCHER	76 la Mare
18/06	Lucien EMERIAU NOURY	19 Sanguèze
23/06	Nino REUCHE BONDU	117 la Noé
27/06	Mia COUTOLLEAU	21 rue Saint-Vincent
28/06	Charlie DURANCE	1 impasse Constance Branger
07/07	Valentine TRÉMEL	37b rue Saint-Vincent
20/07	Victoire COUILLAUD	156 la Jeannière

Décès

07/06	Jean-Paul ALLIOT	10 rue Saint-Michel
04/07	Françoise DUBOIS (née LUCCHINI)	13 rue Pierre Abélard

Mariages

02/07	Julie GOULET et Mikael GRAVOT	10 les 4 Routes
02/07	Johnny BENIN et Amélie BOUMARD	23 Bigrolle
05/08	Morgane BROCHARD et Samuel ALBERT	16 rue des Merrandiers

Déclarations de travaux

11/06	2 impasse Angreviers	Maison d'habitation
17/06	45 ZA les Roitelières	Extension et réaménagement du bâtiment
24/06	114 la Lande	Modification des ouvertures
29/06	Les Landais	Clôture et abri à moutons
29/06	ZA des Roitelières	Surélévation et extension de bureaux
04/07	5 rue des Sports	Enlèvement bardage
04/07	8 la Haute Brouardière	Piscine et local technique
04/07	36 les Bois	Extension et rénovation
05/07	15 rue du Plessis Guéry	Clôture
05/07	1 impasse Constance Branger	Surélévation d'une maison
07/07	104 la Maison Neuve	Véranda
07/07	28 la Mare	Garage
20/07	Le Grand Patis	Piscine
20/07	18 rue de la Vallée	Clôture
21/07	12-14 rue Pierre Abélard	Agrandissement et réaménagement
25/07	Le Perray	Extension et rénovation
27/07	Route de l'Hyvernère	Maison d'habitation
01/08	26 Clos des Ajoux	Piscine
01/08	68 Villeneuve	Extension
05/08	Chemin de la Venelle	Maison d'habitation

Séance du 28 juin 2022



Conseillers : en exercice : 23 / présents : 21 / votants : 22

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte-rendu du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 mai 2022

Le conseil municipal a approuvé (16 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention) le procès-verbal du 17 mai 2022.

Ecole Saint-Joseph : convention de forfait communal

Le conseil municipal (17 voix pour, 5 abstentions) approuve les termes de la nouvelle convention de forfait communal avec l'école Saint-Joseph pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} septembre 2022.

Festival Cep Party : convention relative à la participation des communes de la communauté de communes Sèvre et Loire

La convention relative à la participation financière des communes de CCSL au titre du festival Cep Party pour les éditions 2023 à 2027 est approuvée. La CCSL participe à hauteur de 5,50 € par élève et la commune à 2 € par élève.

Sydela : désignation des représentants communaux au collège électoral « Sèvre et Loire »

Après vote à bulletin secret demandé par la minorité, le conseil municipal a désigné (17 voix pour les candidats de la majorité) pour représenter la commune du Pallet au collège électoral « Sèvre et Loire » :

- 2 représentants titulaires élus : Joël Baraud et Joël Joveniaux,
- 2 représentants suppléants élus : Christian Pellouet et Marie-Annick Hardy.

Convention d'autorisation, de travaux, de droit de passage pour l'installation d'équipements de communications électroniques (armoire de rue)

Le conseil municipal approuve la convention d'autorisation de travaux, de droits d'usage et de droit de passage, pour l'installation d'équipements de communications électroniques avec FIBRE44 à savoir l'installation d'une armoire de rue située rue des templiers (face aux n°13 - 15) moyennant une

redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 11 € par an et par armoire.

Convention groupement de commandes relatif à la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales

Le conseil municipal approuve (18 voix pour, 4 abstentions) la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché de réalisation du schéma directeur des eaux pluviales et définit le montant maximum de son propre marché à ne pas dépasser à 37 500 € HT soit 45 000 € TTC.

Après le refus d'une élue de procéder à main levée à la désignation des représentants de la commune au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes, les votes à bulletins secrets ont désigné : Xavier Rineau, représentant titulaire et Gilbert Houssais, représentant suppléant.

Projet d'aménagement immobilier en cœur de bourg : rue Pierre Abélard

Le conseil municipal valide (18 voix pour, 1 contre, S. Caboche, J.L. Métaireau et C. Majoral ne souhaitent pas participer au vote) le projet de réalisation d'une opération d'aménagement sur le secteur de la place de l'Eglise qui pourrait comprendre notamment les parcelles BE 295, 296, 297, 298, 299, 744, 743 et 301 et autorise la négociation, l'acquisition et le portage de la parcelle BE 297 par l'EPF (Etablissement Public Foncier) dans l'attente de la réalisation du projet d'aménagement suite à l'utilisation du droit de préemption par l'EPF à la demande de la commune.

Acquisition des terrains appartenant à CM-CIC à l'euro symbolique

Le conseil municipal (18 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention) décide l'acquisition des parcelles cadastrées AS n° 26, 27, 28, 29, 30, 34, 40, 57, 255, 257, 258, 259, 260, 261, 398, 641, 646, 660, 668 et

692 appartenant à CM-CIC, situées à proximité du lotissement du Hameau des Vignes et représentant une surface totale de 7 371 m², à l'euro symbolique et libres de toute occupation.

Les Prineaux : acquisition à titre gratuit d'une bande de terrain - alignement consorts Brunelle

Le conseil municipal autorise l'acquisition à titre gratuit de la parcelle AY 92 d'une superficie de 115 m² pour procéder à la régularisation de l'alignement de la voirie communale 317 aux Prineaux.

Modification du règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal adopte la modification du règlement intérieur du conseil municipal à compter du 1^{er} juillet 2022. Elle prend en compte la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements (décret 2021-1311) et notamment la suppression du compte-rendu de séance et son remplacement par la publication de la liste des délibérations examinées en séance sur le site internet et affichée à la mairie.

Tarifs Enfance-Jeunesse

Les tarifs 2022-2023 pour les services des accueils de loisirs, périscolaire, péricentre et du restaurant scolaire ont été votés et sont disponibles sur l'espace famille de la commune.

Instauration de la tarification sociale : « Dispositif de cantine à 1 € »

Le conseil municipal a décidé d'instaurer la tarification sociale au restaurant scolaire à compter de la rentrée scolaire 2022-2023. Il s'agit de proposer pour les familles dont le QF est égal ou inférieur à 600 € le repas à la cantine à moins d'un euro.

Tarifs du marché municipal à compter du 1^{er} juillet 2022

Le conseil municipal fixe les droits de place pour le marché municipal hebdomadaire comme suit :

Abonnés	1,00 € le mètre linéaire par jour payable par trimestre
Passagers	1,50 € le mètre linéaire par jour payable sur place
Forfait énergie (électricité et/ou eau)	0,50 € par jour *

*Tarif pour tout utilisateur de la borne énergie située sur la place du marché à l'arrière de l'église (commerçant ambulant - tout jour de la semaine).

Informations et questions diverses

Réunion publique sur la vidéo protection

M. le Maire informe le conseil municipal de la tenue d'une réunion publique le mardi 7 juillet à 19h00 à la SPL sur le projet de mise en place de la vidéo protection sur certains sites de la commune. La réunion sera animée par le référent Sûreté de la gendarmerie de Nantes, accompagné d'un représentant de la brigade de gendarmerie du Loroux-Bottreau.

Le vignoble à vélo

M. Raymond Geffroy rappelle que la manifestation « le vignoble à vélo », organisée par la CCSL, aura lieu le 4 septembre prochain. Il présente le circuit prévu sur la commune.

Questions du groupe « Le Pallet avec vous » :

Sèvre à vélo : Nous avons été interpellés sur des défauts de qualité du balisage. Est-il prévu une mise à jour de ce parcours ?

M. Raymond Geffroy précise que « Sèvre à vélo » est géré par la CCSL. Il remontera l'information au service concerné. Il ajoute qu'il serait intéressant d'avoir des informations plus précises sur les dégradations, notamment par le biais de l'application Intramuros, sachant que toute personne peut envoyer une photo localisée de la dégradation.

Feux de circulation : Les feux de circulation installés aux abords du passage à niveau fonctionnent de manière occasionnelle. A quelle date est-il prévu qu'ils soient mis en route définitivement ?

M. Xavier Rineau précise qu'il a une réunion à ce sujet demain avec les prestataires. L'objectif est de remettre ce dispositif en fonctionnement, de soumettre quelques ajustements notamment en ce qui concerne la rue du

Bois Joly et envisager les possibilités techniques. L'idée est de pouvoir tester ces ajustements pendant l'été pour remettre les feux de circulation en fonction à la rentrée de façon durable.

Columbarium : Quand les travaux aux alentours du columbarium seront ils terminés ?

Les travaux auraient dû être terminés en mars/avril. En raison de problèmes de personnel au sein du service Espaces verts, les travaux seront terminés à l'automne avec la semence de la pelouse aux abords des caveurnes.

Voirie : Nous avons été interpellés sur l'état de la voirie et ses abords, trous en bordure de chaussée (ex : croisement La Lande-Brétigné), herbes le long des routes et trottoirs (ex abords de l'école publique). Quand comptez-vous intervenir pour remédier à ces problèmes de sécurité et de mise en valeur de la commune ?

M. Xavier Rineau confirme que l'entretien de la voirie est une réelle difficulté pour les communes car c'est un travail incessant.

Concernant le chemin de la Fuite, l'entreprise ayant réalisé les travaux d'enfouissement de réseaux interviendra à nouveau sur la voirie demain. Elle réalisera une émulsion et les gravillons seront balayés juste avant le vignoble à vélo.

Les services techniques procéderont également dans les prochaines semaines à la réalisation d'une campagne de « point à temps » pour boucher les trous avec de l'enrobé.

M. Rineau a également alerté les services de la CCSL concernant la voirie communautaire dégradée devant l'entrée de l'entreprise Castel. Ils doivent intervenir prochainement.

Modulaires-Périscolaire :

Comment est-il possible d'avoir pu ouvrir les modulaires au public alors que le permis de construire n'était probablement pas obtenu et encore moins validé ? Quelle a été la durée effective d'utilisation de ces modulaires ?

Combien la mairie a-t-elle dépensé sans que ces modulaires soient utilisés ? Un renouvellement de la convention est-il prévu ?

Le permis de construire a été déposé pour la 1^{ère} fois le 9 novembre 2021 mais il a été déclaré « incomplet ». Après plusieurs allers-retours administratifs, le dossier a finalement été accordé le 15 avril 2022, après avis favorable de la commission de sécurité de la préfecture. Bien qu'installés pendant les vacances de la Toussaint, ils ont été mis en service le 6 mai 2022 lorsque toutes les autorisations étaient validées (DDCS, PMI...). La convention sera probablement renouvelée pour un an, le temps qu'une solution durable soit mise en place pour accueillir les enfants à l'accueil périscolaire et à l'ALSH.

Le code rural de la pêche oblige à de nouvelles dispositions à compter du 01 juillet 2022 quant à l'utilisation de produits phytosanitaires. Qu'avez-vous mis en place à ce sujet ?

Depuis 2016, nous avons signé avec l'EPTB de la Sèvre Nantaise, la charte de l'éco jardinier. Dans ce cadre, la commune s'oblige à ne plus utiliser de produit phytosanitaire sur l'ensemble des espaces verts, terrain de sport, entretien des voiries, cimetière, etc.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 11 octobre 2022** à 19h30 à la salle polyvalente de loisirs.

» Environnement

Végétalisation du cimetière Saint-Michel

Initiée en octobre 2021, une campagne de végétalisation est engagée par la commune du Pallet dans une partie du cimetière Saint-Michel. Cette opération se poursuit sur l'ensemble du site. L'objectif est de faire de ce lieu de recueillement, à l'allure minérale, des espaces de verdure, dans le respect de l'environnement. Cette action renforce ainsi l'engagement de la municipalité dans la démarche « zéro phyto ».

Limiter les opérations d'entretien

Les espaces inter-tombes se garnissent ainsi d'un revêtement naturel « couvre-sol » : un mélange de semis

de graminées et de plantation de plantes vivaces rases comme le Delosperma et la Herniaria, de faible hauteur, de 5 à 7 cm. Ces végétaux sont destinés à limiter les opérations d'entretien par binage ou désherbage thermique, tout en favorisant la biodiversité.

Rendre le cimetière plus accueillant

En végétalisant, il s'agit aussi de l'embellir et de le rendre plus accueillant et agréable. Les végétaux sont choisis pour leur résistance au piétinement. La commune compte sur la bonne volonté de tous pour respecter les plantations mais aussi le travail des agents communaux.

Merci aux visiteurs et propriétaires de concessions de ne pas arracher les pousses entre les tombes.

» Intervention Enedis

Coupures de courant sur la commune

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, Enedis, réalise des travaux sur le réseau qui entraîneront des coupures de courant : **vendredi 16 septembre 2022 de 09h00 à 17h00** Quartiers ou lieux-dits concernés : Montifault et La Louveterie.

» Événement

Inauguration sur le marché

Cet été, des aménagements ont été effectués sur la place du marché et vous serez présentés le 24 septembre.

Le samedi 24 septembre à partir 11h00, la municipalité, les comités Animations de la ville, Marché et Patrimoine, dévoileront quelques tableaux ancestraux relatant la vie au sein de notre commune. Plusieurs représentations de lieux vous inciteront peut-être à apprécier le patrimoine parsemé sur le Pallet.

Ensuite la compagnie « A portée de mains », cirque, vélo acrobatique, musique live, effets sonores, etc, présentera un spectacle haut en couleur pour petits et grands. Pour terminer un vin d'honneur sera servi par les élus.

Soyez nombreux à ce rendez-vous du samedi 24 septembre, place de l'église lors de vos achats sur le marché.

» Animation de la ville

Nouveautés sur le marché

Depuis que le marché s'est installé place de l'église, les comités Animation de la ville et Marché n'ont cessé de rendre attractif ce site.

Aujourd'hui, ils lancent une opération « scène ouverte » pour acteurs amateurs et professionnels désireux de se faire entendre, connaître ou tout simplement pour le plaisir d'être.

Dans le cadre des manifestations, la municipalité incite tout acteur, musicien, magicien amateur ou professionnel à venir s'exprimer sur une scène ouverte



prévue à cet effet pendant le marché du samedi matin. Pour organiser ces interventions musicales, théâtrales ou autres, il est nécessaire de vous inscrire auprès de la mairie par mail à contact@mairie-lepallet.fr.

Cette scène est pour vous. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie. Force de propositions, nous pourrions diffuser des spectacles de qualité aux Palletais qui viennent nombreux sur ce site.

» Expression plurielle

Mot de la majorité

Vacances, j'oublie tout...

Si pour la plupart d'entre nous, la période estivale est souvent propice à découvrir de nouveaux horizons pour les uns, ou tout simplement à se reposer pour les autres, c'est pourtant, pour une minorité, notre minorité municipale, le moment de vérifier encore un peu plus leur capacité perverse et malsaine dans leurs propos.

Faut-il les laisser déverser ces tissus d'inepties et de mensonges, ces torrents d'insinuations douteuses, de fausses informations, ces sous-entendus insidieux et malsains que vous retrouvez dans cette édition de septembre ? Des mots trop durs, nous direz-vous ? Non, ils sont justifiés tellement la bassesse est à l'honneur. Ce travail de sappe qui n'a pour autre objectif que de vous tromper, d'installer ces maux dont souffre notre société toute entière et en particulier, ce manque de confiance en nos élus. Une entreprise de destruction dangereuse et inconsciente.

La crainte de vous lasser avec toutes ces polémiques stériles qui durent depuis trop longtemps nous a fait hésiter, et puis non, nous devons non pas rétablir quoique que ce soit, il n'y en a nul besoin, mais surtout dénoncer ce comportement « pyromane », néfaste et destructeur pour notre belle commune.

Au moment où vous allez lire ces quelques lignes, le conseil municipal de rentrée aura déjà eu lieu puisqu'il se tiendra le 30 août prochain. Nous le mettrons à profit pour demander aux membres de l'opposition de nous préciser dans le détail la teneur de toutes ces accusations contenues dans le mot de la minorité de ce mois-ci. Nous pourrions ainsi mettre au grand jour leur malhonnêteté.

Par souci de clarté et de transparence, nous reviendrons vers vous sous une forme qu'il restera à déterminer pour vous faire un retour exhaustif, qu'il soit à notre avantage ou pas. Notre volonté, simplement « faire société » dans l'intérêt général et surtout l'apaisement.

Bonne reprise à toutes et à tous.

Mot de la minorité

Ce mot vous donne les moyens de vous faire votre propre opinion en disposant de l'ensemble des points de vue des conseillers.

Vérité, où te caches-tu ? Jean Giono – Naissance de l'Odyssée. La vérité est-elle universelle ou dépend-elle d'un ricochet ? Une vérité peut-elle en cacher une autre ?

Voici un sujet philosophique pour démarrer cette rentrée ! Agir et décider en présentant un but mais en poursuivant un autre caché. Nous nous posons ces questions au fil des conseils municipaux car certaines

délibérations sont surprenantes et nous interpellent. Par exemple, « réserve foncière proche gare », située plutôt à la mare, achetée par la Mairie, empêche l'accès routier aux autres terrains et donc empêchent les propriétaires de construire. Comme c'est déjà le cas, depuis de nombreuses années, de certains terrains du centre bourg. Autre exemple : dans le lotissement rue E. Sautejeau, le propriétaire d'une récente construction avait demandé un aménagement présenté comme incompatible avec le règlement et donc impossible à changer selon l'adjoint à l'urbanisme. Or ce même règlement sera bien modifié pour permettre la construction de l'immeuble de deux étages « cœur de bourg ».

Pesez dans les négociations en vous regroupant. Retrouvons-nous dans les comités, instances malheureusement désertées qui sont utilisées comme outil de justification et de validation. Détournées de leur fonction première, elles ne servent qu'à entériner les décisions de la majorité.

Avec Vous, nous continuons à faire bouger les lignes. Nous sommes également disponibles pour vous aider dans vos démarches et être vos porte-paroles au conseil. Il est anormal, dans une commune dite de démocratie participative, de faire fi des demandes d'aménagements de votre cadre de vie. Il ne l'est pas plus de valider une vision datée par une équipe dite expérimentée.

Nous sommes prêts à vous recevoir sur rendez-vous.

Le Pallet avec vous

» Environnement

Le Pallet CleanUp Day revient le 17 septembre 2022

Un constat tout d'abord : pas plus que l'année dernière à la même époque, les chercheurs de l'agence spatiale européenne, pas même ceux de la NASA, n'ont trouvé de planète B, peut-être cela arrivera-t-il un jour mais ce n'est pas pour demain.

Et si le rêve fou d'un trajet du salut sans billet retour devait arriver, il ne concernerait que quelques multimilliardaires privilégiés quand la masse des citoyens de notre planète bleue en sera réduite à tenter de survivre sur une terre en piteux état, surchauffée, baignant dans un océan d'océans de plastiques.

Pour nous, simples citoyens condamnés à rester sur cette planète qui nous offre son hospitalité, il n'y a pas d'autre option que d'en prendre soin.

Alors, et même si ce type de collecte de déchets n'est évidemment pas suffisant pour corriger la trajectoire, et que d'aucun pourrait penser qu'une participation à

ce type d'événement est insignifiante, il n'en demeure pas moins que nous avons chacune, chacun, un devoir d'exemplarité, nous, enfants gâtés de la mondialisation. Nous avons surtout une responsabilité envers nos enfants et nos petits-enfants qui subiront de plein fouet le fait que « notre maison brûle et nous regardons ailleurs », pour paraphraser un célèbre président de la cinquième république.

Alors plutôt que de regarder ailleurs, faisons en sorte de pouvoir regarder nos enfants dans les yeux : **rendez-vous samedi 17 septembre prochain**, entre amis, en famille ou entre copains à 9h30 sur le parking du complexe sportif, muni d'une paire de gants, d'un masque, d'un gilet jaune ou orange et de votre bonne humeur.



Tous les déchets collectés seront centralisés sur le parking du complexe sportif dans un espace délimité à cet effet afin de les trier. Nous vous espérons nombreux et motivés.

Pour estimer le nombre de participants, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire (c'est gratuit) directement sur la page web du World CleanUp Day : <https://www.worldcleanupday.fr>.

Pour les personnes qui souhaiteraient participer à l'organisation, n'hésitez pas à m'envoyer un mail. Merci pour votre engagement citoyen !

+ d'infos :

Karl & Sarah, 7 bis rue des Sports, 44330 Le Pallet.
Contact : kpoinson@gmail.com ou 07 85 87 21 05.

» Les Relayeuses du Vignoble

Vide dressing bébé/enfant

Les Relayeuses du Vignoble organisent un 3^{ème} vide-dressing enfant prévu dans la salle polyvalente les **samedi 10 et dimanche 11 septembre de 9h30 à 17h30**. Envie de faire du tri dans les affaires de nos chers chérubins, envie de faire de bonnes affaires : n'hésitez plus et venez nous rejoindre. Un coin restauration sera prévu avec des produits faits maison.



Pour plus d'informations, contactez-nous via notre page Facebook ou par téléphone 06 18 46 23 70. Les Relayeuses du Vignoble partent en direction du Maroc du 10 au 25 octobre 2022 pour un rallye 100 % féminin et 100 % solidaire. Lors du vide-dressing, diverses caisses seront mises à disposition pour la réception de dons (vêtements enfants, produits d'hygiène...). Notre but est de partir avec plus de 50 kg dans le 4x4.

» Club de modélisme naval

Bientôt la rentrée !

Les inscriptions au sein de notre club de modélisme naval « La Galissonnière » sont ouvertes, alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous pour la saison 2022-2023 !

» Club des jeux de table

Rejoignez-nous en septembre

Septembre, le moment est venu de renouveler son adhésion ou, pour les personnes intéressées, de rejoindre le club des jeux de table, **chaque jeudi de 14h30 à 18h30** (et, ou, peut-être dans le futur, sous conditions, un autre jour de la semaine) à l'espace multiculturel de la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. A titre d'information, une assemblée générale se tiendra à 14h30, jeudi 1^{er} septembre dans la salle de réunion du même équipement. Une bonne occasion

Activités : Construction de modèles réduits de navires en bois, sorties navigation, partage et convivialité.

Lieu : 7 bis rue des Templiers, 44330 Le Pallet.

Ateliers : Tous les samedis après-midi de 14h00 à 18h00.

Cotisation annuelle : 95 €

Bulletin d'inscription et renseignements à : galissonniere-modelisme@hotmail.com

Suivez-nous sur : Intramuros et www.facebook.com/Galissonniere

de faire connaissance avec de futurs et nouveaux adhérents, d'aborder la modification mineure des statuts de l'association et d'envisager éventuellement une autre date de réunion afin de confronter vos talents de joueurs dans la bonne humeur.

En l'attente de vous compter nombreux parmi nous, sincères salutations associatives.

+ d'infos :

02 40 54 99 47 ou philippe.rigollet@laposte.net



» Rentrée

A chacun son vélo

La tradition veut que la manifestation de « la rentrée du vignoble à vélo » se produise juste avant l'épisode de la rentrée scolaire et cette année le choix s'est porté sur le dimanche 4 septembre.

Après une « pause Covid », la CCSL (Communauté de commune de Sèvre et Loire) organise de nouveau cet événement. Le départ se fera de Mouzillon entre 9h15 et 11h00, pour une boucle d'une vingtaine de kilomètres traversant notre commune. Une première halte est programmée au musée du vignoble nantais. Orchestrée par l'association PTL (Pallet Tourisme et Loisirs), elle comprend animations et petits déjeuners. Le parcours se poursuivra sur le Pallet, des Poissonnais à la Sèvre et de la Sèvre à la Noé en passant par la Jeannière. Il rejoint ensuite le village des Bois pour retourner sur Mouzillon et se terminer près des terrains de sports où une grande fête champêtre vous attend avec restauration et animations. Une journée familiale et conviviale à ne pas manquer !

» Ludothèque

Venez jouer et emprunter des jeux

Après la pause estivale, la ludothèque rouvre ses portes tous les **samedis matin de 10h00 à 12h30** à partir du 03 septembre. Vous pouvez venir jouer sur place et également emprunter des jeux parmi un choix de **plus de 400 références** pour les plus jeunes, les familles et les adultes. Du coopératif, du compétitif, de l'ambiance, de la stratégie, des jeux en bois... Il y en a pour tous les goûts. L'adhésion vous coûtera 20 € par an et par famille, et vous permettra d'en emprunter 2 pour une durée de 4 semaines.

Depuis janvier 2022, la ludothèque vous accueille dans un nouveau local plus grand et plus lumineux au moulin du Pé de Vignard, au bord de la Sèvre, dans le même bâtiment que l'accueil Tween pour les jeunes. L'équipe de bénévoles accueillera avec plaisir toute nouvelle personne qui est prête à faire quelques permanences dans l'année et veut faire vivre cette structure au Pallet. C'est également l'occasion de découvrir de nouveaux jeux. Si vous voulez rejoindre l'association, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter à : laludoduvignoble@gmail.com.

» Tennis de Table Palletais

Inscriptions 2022-2023 pourquoi pas vous ?

Vous cherchez une activité sportive accessible de 7 à 77 ans ? Simplement pour le plaisir de jouer en section loisir ?... Ou plus sérieusement/intensément, pour intégrer l'une des 6 équipes séniors / 2 équipes jeunes en compétition, évoluant de la départementale 4 à la régionale 2 ? Alors, n'hésitez plus, rejoignez le club de TTP, des places sont encore disponibles ! De nombreux créneaux vous sont proposés, selon votre tranche d'âge et selon votre niveau de jeu, avec des séances encadrées par un entraîneur diplômé d'état et numéroté français (classement national).

Le TTP, c'est 58 licenciés et avec déjà plusieurs nouveaux jeunes joueurs (garçons et filles) qui rejoignent le club pour la saison à venir. Esprit de compétition tout autant que plaisir de jouer dans la convivialité, tel est notre credo. Le TTP, c'est aussi « le club des 24 H » ! Ce tournoi national, dont le concept est né ici, au Pallet (cocorico !), a su devenir depuis 1987 (32^{ème} édition en 2022 !), l'un des fleurons des tournois pongistes, avec la participation chaque année de 264 joueurs de tous horizons et de tous niveaux.

Des permanences d'information/d'inscription sont prévues au nouvel et spacieux complexe sportif du Pallet. Vous pourrez y venir taper la balle pour tester sans engagement.

Les séances d'entraînements sont programmées selon les créneaux suivants :

- Lundi 20h30 - 22h00 : section loisirs libre,
- Mardi 17h45 - 19h00 : groupe jeunes, nés en 2010 et après (entraînement dirigé),
- Mardi 19h00 - 20h30 : groupe 1 jeunes, nés avant 2010 (entraînement dirigé),
- Mardi 20h30 - 22h15 : juniors seniors compétition (entraînement dirigé),
- Jeudi 19h00 - 20h30 : groupe 2 jeunes, nés avant 2010 (entraînement dirigé),
- Jeudi 20h30 - 21h45 : jeunes et adultes (entraînement dirigé),
- Vendredi 20h30 - minuit : séance libre ouverte à tous les licenciés.

Les championnats et compétitions se déroulent :

- Samedi : championnats et compétitions individuelles jeunes.
- Dimanche : championnats et compétitions individuelles adultes.

Venez découvrir d'ores et déjà notre association plus en détails, en parcourant le site du club (www.ttpallet.fr).

» Pallet Tourisme Loisirs

19^{ème} vide-greniers « Les Puces d'Abélard »

Pour bien préparer la rentrée, quoi de mieux qu'un vide-greniers !

La rentrée rime souvent avec grand tri. Les poupées russes de notre arrière-grand-tante, cette petite veste hors de prix portée 2 fois, les jeux des enfants devenus (trop vite) grands : nos placards, greniers et caves regorgent de choses que nous n'utilisons plus. Profitez pour trier ces objets et offrez-leur une nouvelle vie en les vendant ou les troquant au vide-greniers du Pallet, c'est l'heure d'adopter le geste écoresponsable ! La réputation de cet événement n'est plus à faire, toute l'équipe sera prête à vous accueillir le **dimanche 18**

septembre 2022 avec le sourire et la bonne humeur ! Comme chaque année dans une ambiance conviviale, nous vous donnons rendez-vous sur le site de la salle polyvalente de loisirs du Pallet pour sa 19^{ème} édition. Accueil du public de 8h30 à 17h00. Dimensions des emplacements :

En extérieur :

- 5 mètres de longueur d'exposition sur 5 mètres de profondeur, véhicule compris (pour véhicule < ou = à 5m) : 12 €.
- 7,5 mètres de longueur d'exposition sur 5 mètres de profondeur, véhicule compris (pour véhicule > à 5m) : 18 €.

En salle :

- 2,5 mètres de longueur d'exposition sur 2,5 mètres de profondeur avec 2 tables et 2 chaises : 15 €.

Réservez dès maintenant votre emplacement. Les bulletins d'inscription sont disponibles :

- A l'accueil de la mairie,
- Chez les commerçants,
- Sur internet : www.ptl44.fr.

+ d'infos :

06 66 19 97 73 ou 06 19 55 76 66.



» Culture

Journées européennes du patrimoine

Le week-end du 16, 17, 18 septembre sont programmées dans l'union européenne, les journées du patrimoine. Cette année, « le patrimoine durable » est mis à l'honneur. Cet événement culturel le plus apprécié des français fait découvrir les trésors architecturaux souvent cachés de nos pays.

C'est pourquoi, le comité Patrimoine du Pallet en collaboration avec l'association Pierre Abélard, vous invitent à participer à cet événement sur plusieurs sites d'histoire à contempler :

● **Vendredi 16 septembre** à partir de 19h30, l'association Pierre Abélard en soutien avec la bibliothèque du Pallet vous propose quelques pages de lecture, auprès du donjon de la chapelle Sainte-Anne.

● **Samedi 17 septembre** dès 15h00, rendez-vous aux portes du domaine du Plessis (sous l'école privée) pour un voyage dans les jardins afin d'y découvrir la biodiversité.

● **Dimanche 18 septembre** à 14h30, c'est devant la maison dite de « l'architecte », « La Rochelle », que l'on vous attend pour une visite de cette demeure.

Soyez nombreux à venir découvrir ces héritages palletais qui font de notre commune un attrait de notre patrimoine.



» Fête annuelle du Pé de Sèvre

50 ans ça se fête... en musique !

C'est dans une ambiance conviviale que s'est tenu le dimanche 05 juin, le rendez-vous annuel du village du Pé de Sèvre. C'est au moment de la Pentecôte, depuis un peu plus de 50 ans, qu'a lieu, sur les bords de Sèvre, cette réunion entre les habitants de ce petit village bien connu des Palletais. Grillades, jeux, bonne humeur et muscadet sont traditionnellement de la partie, avec pour cette édition, une mention spéciale pour ceux qui fêtaient leurs « dizaines » de 30 à... 90 ans !

Après deux rendez-vous reportés pour cause de crise sanitaire, cette année restera dans les mémoires car ce fut également l'occasion pour le tout puissant « O.N.P.S., Orchestre National du Pé de Sèvre », de se présenter en public pour la toute première fois. Réunis autour d'un répertoire rock festif, les 20 musiciens de 8 à 80 ans, mêlant amateurs et professionnels du village, ont su raviver l'esprit des fêtes populaires du vignoble, et marquer cette journée de retrouvailles entre voisins.

Une bien belle initiative en tout cas, qui a fait l'unanimité. Vivement la prochaine !



» Section de yoga

Évacuer son stress, déployer le calme

Le yoga, c'est quoi concrètement ?

« Je n'ai jamais fait de yoga cela m'intrigue... ». Dans un lieu calme, lumineux, accueillant, sur un tapis, sur une chaise, je vais à la rencontre de mon corps, mes ressentis, mon mental, mes pensées, mon souffle, ma respiration. Je suis guidé avec bienveillance et le respect de qui je suis, à ce moment-là. Des expériences de mouvement, de non mouvement, je les accueille. Le résultat, un moment pour soi, où de l'espace est créé dans le corps. Le yoga est un créateur d'espace !

Pour qui ?

« Je ne suis pas souple... trop... pas assez... ». Mon corps de maintenant, c'est celui de l'instant, de l'âge ressenti, de mon stress, de ma fatigue, de mes peurs, de mon énergie, de la saison, de l'heure... Quel que soit mon âge, ma capacité à faire une posture, nous adaptions, vous et moi.

Entre contorsion et mysticisme ?

« Je ne connais rien à la culture indienne... ». Le yoga est une philosophie qui, par le corps et l'esprit à travers le souffle, amène à l'unité. Dans la joie et la bonne humeur, avec respect, nous allons vers l'équilibre.

Quel yoga ?

« J'ai déjà fait du yoga, quel yoga enseignez-vous ? ». Le hatha yoga : début de séance, prise de conscience du corps, de la respiration, puis étirements, rotation, équilibre... Fin de la séance en méditation. L'essentiel étant d'essayer, un lieu, un horaire, un professeur, un enseignement... Le premier cours d'essai sert à ça.



Venez essayer !

Un essai gratuit, dès le mardi 6 septembre et tout le mois de septembre, à l'espace multiculturel. Six horaires possibles : mardi 18h30, mardi 20h00, mercredi 18h00, mercredi 19h30, jeudi 9h30 et jeudi 11h00. Une séance dure 1h15. N'hésitez pas à m'appeler au 06 20 64 19 53 pour la préinscription, les tarifs et les questions. En attendant la joie de partager autour du yoga !

NOUVEAU Yoga pour ados

Tu t'interroges sur le yoga, tu as bien envie d'essayer, tu en as entendu parler... Tu aimerais mieux te concentrer, te relaxer, gérer tes émotions, c'est l'endroit. Mais un an c'est trop long, un trimestre, c'est bien pour commencer. Je te propose, sous forme d'engagement sur 10 séances, d'en apprendre un peu plus, d'expérimenter le mouvement, l'immobilité, la respiration. Et accueillir les sensations, sans jugement.

Tu es souple, tant mieux, tu n'es pas souple, tant mieux. Tu as entre 12 et 17 ans, selon le nombre nous ferons peut-être 2 groupes. Tu es disponible le lundi soir après 18h00, entre le 26 septembre et le 12 décembre 2022.

Je te propose de rejoindre un petit groupe de moins de 8 jeunes dans un joli cadre. Réfléchis, parles-en à tes parents et appelez-moi pour les questions.

+ d'infos :

Valérie De Stael - 06 20 64 19 53.

» Aide financière

Sport pour tous

Le Pass'Sport est reconduit pour la saison sportive 2022-2023. Profitez de 50 € pour t'inscrire dans un club sportif à la rentrée !

Le Pass'Sport, c'est quoi ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible selon des critères spécifiques, pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2022-2023.

Toutes les infos sur le site :

www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport.



» Ecole Astrolabe

Les écoquartiers des CM

Les élèves des classes de CM1-CM2 de Laurence Mattei et de Lise Jahan ont travaillé sur le thème « mieux habiter » en géographie durant toute la période 5.

Ils connaissent aujourd'hui, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de ces nouveaux quartiers.



Pour clôturer la séquence, ils ont réalisé deux maquettes d'écoquartiers contenant les 6 piliers, à savoir :

- Les habitations (logements économes en énergie et utilisant des énergies renouvelables),
- Les déplacements (marche à pied, vélo, transports en commun favorisés),
- Les déchets (réduire la quantité de déchets par le tri et le recyclage),
- La propreté (améliorer la propreté générale),

- La végétation (développer les espaces verts),
- L'eau (récupérer les eaux de pluie).

Un écoquartier est une zone urbaine conçue, organisée et gérée dans une démarche écologique. Ce projet fut très apprécié de tous les élèves, qui se sont pleinement investis dans la réalisation des maquettes.

Les CP-CE1 à la découverte d'une prairie

Pour notre dernière séance avec Tamara, nous sommes allés à la découverte d'un écosystème proche de notre école : la prairie.

Réalisation d'un herbier :

Nous avons comme consigne de trouver 12 plantes différentes. Dans la prairie, il y avait beaucoup de graminées (plantes à tige creuse au bout desquelles se trouvent des épis) mais aussi quelques plantes à fleurs. Nous avons fait attention à ne pas les ramasser n'importe comment pour ne pas les déraciner et qu'elles puissent continuer à pousser. Nous trouvons que nos herbiers sont vraiment très jolis et nous les avons emportés avec beaucoup de fierté chez nous.

Découverte des petites bêtes :

Munis de petites boîtes loupes, nous avons cherché, ramassé, observé, dessiné, classifié différentes petites bêtes sans les blesser. Nous les avons relâchées dans la prairie. Tamara avait apporté une clé de détermination qui nous a permis de savoir que dans la prairie il y avait des arachnidés (8 pattes), des coléoptères, des insectes (6 pattes), etc.



Nous avons terminé notre étude par un dessin d'observation de la prairie. Nous avons tous passé une très bonne matinée qui s'est terminée par un pique-nique.

Recherche candidat pour Service Civique Universel

L'école Astrolabe accueillera de nouveau un jeune désireux d'effectuer un SCU durant l'année scolaire 2022-2023. Cette mission est proposée aux jeunes de 16 à 25 ans. Les missions du service civique définies pour l'école sont :

- Contribution aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire (gestion de la bibliothèque, accompagnement de sorties, participation aux temps d'accueil, participation aux tâches matérielles et à l'encadrement d'ateliers).
- Accompagnement des projets d'éducation à la citoyenneté (aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation, participer à la préparation et au déroulement des exercices de sécurité, apprendre à porter secours et l'éducation à la route).

Les conditions d'engagement et d'indemnisation sont consultables sur le site : www.service-civique.gouv.fr. Toute personne intéressée peut se présenter à l'école pour un complément d'information ou déposer sa candidature.

Pour toute information complémentaire, merci de prendre contact avec la directrice Sonia Gruand à l'adresse suivante : ce.0440748z@ac-nantes.fr.

Et pour 2022-2023 ?

Pour cette nouvelle année scolaire, le projet « Nature à l'école » continue : l'école va candidater pour obtenir la labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable), des écodélégués vont être élus en élémentaire et la végétalisation des cours va se poursuivre.

Vous pourrez retrouver toutes nos actualités sur le site de l'école à l'adresse suivante : ecoleprimaireastrolabe-lepallet.e-primo.fr.

» Zoom sur...

René Gourdon, sculpteur

Palletaises, Palletais, connaissez-vous René Gourdon ? Pas le peintre bien connu du 19^{ème} non, mais son homonyme, sculpteur reconnu du 20^{ème} siècle ! Diplômé de l'école des Beaux-Arts d'Angers, cet artiste se distingua dans la création et la réalisation de nombreuses œuvres dans différents domaines (faïencerie d'art, statuaire religieuse, restauration de monuments historiques).

Né à Angers (Maine et Loire) en 1910, il a été chargé, après la seconde guerre mondiale (1939-1945), de restaurer de multiples monuments de sa ville natale, endommagés par de nombreux bombardements en 1944. Il a fourni un travail considérable sur divers édifices du patrimoine français.

De 1942 à 1960, René Gourdon s'est spécialisé dans la statuaire religieuse. Il a réalisé plusieurs objets d'art se trouvant en France et à l'étranger. En l'église du Pallet on peut admirer l'un de ses modèles de chemin de croix. Pour que l'Histoire et la Culture ne l'oublie pas, son petit-fils cherche à retracer le parcours artistique de son cher aïeul, pour lui consacrer un livre regroupant certaines de ces productions.



René Gourdon près de la Vierge et l'enfant sculpture en bois de chêne.



Deux stations de l'exemplaire du modèle de chemin de croix, signé René Gourdon, se trouvant en l'église de la Paroisse Saint Vincent à « Le Pallet ».

Quelques œuvres de René Gourdon sont susceptibles d'être encore présentes dans les églises et les chapelles de notre région. Si c'est le cas, il est naturel que nous puissions l'aider à retrouver ces objets d'art. Ces éventuelles découvertes permettront d'enrichir son ouvrage. Palletaises, Palletais, nous vous invitons à découvrir la carrière de René Gourdon en venant visiter le site internet que Thierry Sourice lui a consacré : www.renegourdon-artistesculpteur-siteofficiel.com.

» Retour sur événement

Nouvelle édition des foulées d'Abélard

Absente depuis deux ans, « Les Foulées d'Abélard », manifestation conçue par l'association « Pallet Tourisme et Loisirs » et organisée par la commission des foulées composée de 9 membres et dirigée par Gwenaël Moalic, proposait une nouvelle édition, dimanche 10 juillet.

Dès 7h30, les bénévoles s'activaient à canaliser, enregistrer et planifier les départs des concurrents présents pour ces épreuves. En petites foulées, des courageux sportifs se préparaient au départ. 166 coureurs se sont engagés sur deux courses qui se succédèrent, une de 24 kms à partir de 8h30 et une seconde de 12 kms à partir de 9h15, confrontant hommes et femmes sur le même parcours. Compétiteurs et amateurs se sont lancés du complexe sportif à travers vignes, vallons, coteaux et bords de Sèvre de Monnières et de la Haye-Fouassière, sans pour autant prendre le temps d'admirer les paysages. L'annonceur Gaël Jeanneau de l'association « Vallet hors

stade » a commenté et annoncé chaque arrivant en les félicitant et livrant leur classement durant toute la matinée. Dans cette ambiance conviviale et pendant toute la durée de cette journée, les participants furent accueillis sur des rythmes afro-cubains interprétés par le groupe « Les Chapalleros » de l'association « Sèvre et Musique », venu spécialement agrémenter cette belle prestation. Rien de tel qu'un Cha-cha, Mambo ou Danzon pour retrouver le souffle et baisser en douceur le rythme cardiaque !

Sous une chaleur de plus en plus étouffante, chacune et chacun ont pu, à leur arrivée, se désaltérer auprès du bar que PTL avait préparé à cet effet. De nombreux spectateurs, anciens sportifs ou simplement amoureux de la course à pied ont pu assister et apprécier cet événement qui a eu un franc succès et qui a eu lieu une semaine après la traditionnelle soirée « Bal Pop ».



Lors de cette manifestation et en solidarité avec l'association « Road to Handisport », une marche a été coordonnée pour venir en aide à un jeune Mouzillonnais ayant perdu l'usage de ses jambes suite à un accident. Tous les fonds récoltés, ainsi qu'un

euro sur l'inscription des coureurs, ont été entièrement reversés à l'association. Pour les prochaines années, la commission envisage une nouvelle organisation plus complémentaire et plus attrayante.

Bravo et remerciements à tous les participants, à toute l'équipe des bénévoles et au soutien du public qui a su encore une fois apprécier cette fête avant d'entamer l'été.

Palmarès 2022 : 12 kms : BERNARD David / LIMOUSIN Marine - 24 kms : GUERRY Antoine / TARDIF Loriane

» Vignoble nantais

Journées européennes du patrimoine

Les journées européennes du patrimoine 2022 auront lieu les 16, 17 et 18 septembre 2022.

Plus de 80 animations réparties sur 45 sites seront proposées aux habitants du territoire et aux visiteurs. Ce programme, coordonné à l'échelle du vignoble par le Pays d'art et d'histoire, est proposé par l'office de tourisme du vignoble de Nantes, les communes, les associations mais aussi des propriétaires privés.

Le service patrimoine du syndicat mixte SCoT et du pays du vignoble nantais réalisera une visite guidée à l'église Saint-Martin de Vertou et l'exposition « Communs : air(e) de villages » sera présentée à Gorges.

Le musée du vignoble nantais sera lui aussi ouvert : visite libre du musée et de l'exposition « Conversations » présentant des œuvres d'art contemporain issues du FRAC Pays de la Loire (Fond Régional d'Art Contemporain), projection de films d'archives commentés par la cinémathèque de Bretagne, atelier de découverte de la paléographie et exposition de documents anciens proposés par les archives départementales mais aussi visites flash et vendanges en famille, il y en aura pour tous les goûts.

Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site : www.vignoble-nantais.eu.



» Révision du SCoT

Rejoignez les ateliers de concertation !

Deux séries d'ateliers de travail vont être organisées dès le mois d'octobre afin de consulter les habitants du pays du vignoble nantais sur leurs attentes concernant la révision du Schéma de Cohérence Territoriale.

Le syndicat mixte du SCoT et le conseil de développement du vignoble nantais s'associent pour développer les outils de participation du public dans le cadre de la révision du SCoT qui déterminera le projet d'aménagement du territoire pour les 20 années à venir. Six ateliers de travail seront ainsi organisés en deux sessions :

● 1^{ère} session à l'automne 2022 : « Des enjeux au projet »,

● 2^{ème} session début 2023 : « Du projet à l'action ».

Habitat et mobilité de demain, ressources énergétiques et environnementales, évolution des modèles économiques... Vous êtes habitant du vignoble nantais et souhaitez échanger, partager sur ces sujets, inscrivez-vous aux ateliers ! Les inscriptions aux ateliers sont ouvertes du 8 au 29 septembre inclus.



Plus d'infos sur le site : www.vignoble-nantais.eu, rubrique SCoT / la révision générale engagée en 2020.

» Sèvre Loire

Atelier habitat énergie

Chauffer un logement peut s'avérer coûteux pour votre porte-monnaie et pour l'environnement. Pour tout savoir sur les solutions de chauffage pour consommer moins et gagner en confort, venez échanger avec un conseiller France Rénov'. L'occasion de découvrir les avantages et inconvénients de chaque solution et d'obtenir des conseils personnalisés.

Rendez-vous jeudi 8 septembre de 18h00 à 20h00, espace Frederic Praud, 50 impasse de la Piscine, 44430 Le Loroux-Botttereau. Atelier gratuit, ouvert à tous sans inscription.

+ d'infos :

<https://pcaet.cc-sevreloire.fr/atelier-habitat-et-energie>.

» Association Créaccueil

Saison 2022-2023

Les inscriptions à l'association Créaccueil pour la saison 2022-2023 auront lieu :

- lundi 5 septembre de 9h00 à 19h00,
- vendredi 9 septembre de 19h00 à 20h00,
- samedi 10 septembre de 9h00 à 12h00.

+ d'infos :

creaccueil.vallet@orange.fr
02 40 36 39 08

» Pays du vignoble nantais

Construisons ensemble les collections patrimoniales du territoire

Du 13 au 15 octobre 2022, la cinémathèque de Bretagne, le musée du vignoble nantais et les archives départementales de Loire-Atlantique organisent une résidence documentaire dans le pays du vignoble nantais.

Ces trois structures partagent les mêmes objectifs de collecte, de préservation et de valorisation des patrimoines. Lors de cette résidence, le musée du vignoble nantais sera ouvert au public tous les après-midis. Les équipes de la cinémathèque de Bretagne, des archives départementales et du musée seront à votre disposition pour :

- Présenter leurs missions,
- Collecter des éléments patrimoniaux que vous souhaiteriez leur confier (films, documents, objets),
- Contribuer à une meilleure connaissance de nos collections grâce à vos connaissances et témoignages,
- Animer et valoriser le territoire grâce à une programmation dédiée.

La collecte est une démarche collective et citoyenne, permettant à chacun-e de s'inscrire dans l'écriture d'une histoire commune.

D'ici là, n'hésitez pas à vous rapprocher du musée qui pourra vous renseigner (02 40 80 90 13).

» 01 SEPTEMBRE

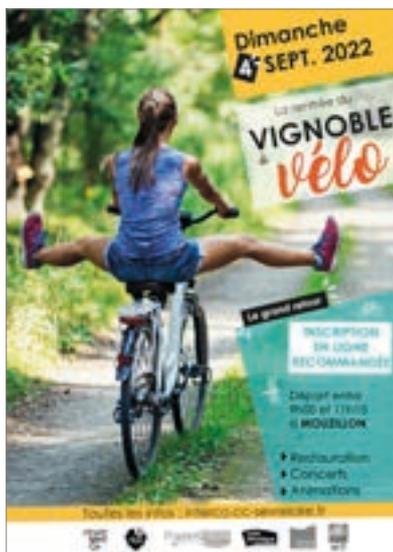
Assemblée Générale du club des jeux de table

Rendez-vous à 14h30 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.

» 04 SEPTEMBRE

Le vignoble à vélo

Départ de Mouzillon et traversée du Pallet. + d'infos : interco.cc-sevreloire.fr.



» 10 SEPTEMBRE

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.

» 10 / 11 SEPTEMBRE

Vide-dressing bébé-enfant

Organisé par les relayeuses du vignoble.

RDV à la salle polyvalente de loisirs.

Restauration sur place.

+ d'infos : www.helloasso.com/associations/relayeuses-du-vignoble

» 14 SEPTEMBRE

Gazette d'octobre

Date limite de réception des articles pour la gazette d'octobre

» 16 SEPTEMBRE

Lectures au donjon

Animées par les bénévoles de la bibliothèque, en partenariat avec l'association culturelle Pierre Abélard. 20h30, au donjon du Pallet. Entrée libre.

» 16 / 17 / 18 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

Plus de 80 animations réparties sur 45 sites : RDV sur le site www.vignoble-nantais.eu pour découvrir autour de chez moi les animations proposées pour cette nouvelle édition.



» 17 SEPTEMBRE

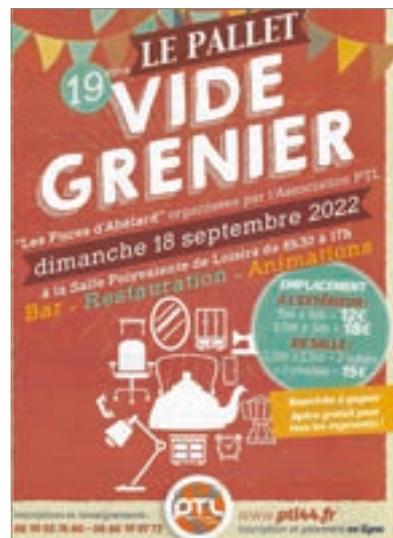
Le Pallet Cleanup day

Inscrivez-vous pour participer à la journée mondiale de ramassage de déchets pour nettoyer la commune. www.worldcleanupday.fr

» 18 SEPTEMBRE

Vide-greniers Les Puces d'Abélard

+ d'infos : ptl44.fr, rubrique Les Puces d'Abélard.



» 24 SEPTEMBRE

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.

» 24 SEPTEMBRE

Rendez-vous au marché

Inauguration des aménagements de la place du marché et animation acrobatique.



- La Gazette - Mensuel édité par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - BP 1 - 44330 LE PALLET
Tél : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Édité à 1600 exemplaires le 08/2022 par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr